

SERVICES DE PORTEFEUILLE | COUNSEL

Le 3 mai 2023

Madame,
Monsieur,

Services de portefeuille Counsel Inc. (« **Counsel** ») souhaite vous aviser que des assemblées extraordinaires (les « **assemblées** ») des porteurs de parts du Portefeuille des Essentiels actions IPC et du Portefeuille des Essentiels équilibré ESG IPC (les « **Fonds** ») se tiendront virtuellement et simultanément le 7 juin 2023, à 11 h (HNE).

Les investisseurs peuvent assister aux assemblées virtuelles et y poser des questions en temps réel en visitant le site Web <https://meet.secureonlinevote.com>. Pour s'inscrire, les investisseurs et les fondés de pouvoir dûment nommés doivent visiter le meet.secureonlinevote.com et inscrire leur numéro de contrôle à 12 chiffres figurant sur leur formulaire de procuration. Une fois leur inscription terminée, un lien de réunion personnalisé sera affiché (si l'inscription est effectuée avant la date de l'assemblée) ou un bouton pour accéder à la réunion s'affichera (si l'inscription est effectuée à la date de l'assemblée). L'assemblée virtuelle est diffusée au moyen de la plateforme de téléconférence Zoom. Pour assister et participer à la téléconférence, les participants peuvent utiliser l'application logicielle client Zoom sur leur téléphone intelligent, leur tablette ou leur ordinateur. Les participants peuvent également accéder à la téléconférence au moyen d'un navigateur Web moderne comme Chrome, Edge, Firefox et Safari.

Il est recommandé aux investisseurs de se joindre à l'assemblée virtuelle au moins 10 minutes avant son début afin d'allouer suffisamment de temps au processus de connexion à l'assemblée.

Procédure de notification et d'accès

Nous avons choisi d'avoir recours à une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier que représentent les documents distribués aux fins des assemblées. Plutôt que de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations, vous recevez le formulaire de procuration ou le formulaire de directives de vote, accompagné du présent avis, qui décrit la procédure à suivre pour accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations ou pour demander d'en recevoir gratuitement un exemplaire imprimé ou électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures de notification et d'accès, veuillez communiquer avec nous durant les heures normales de bureau au 1 877 625-9885.

Fusions devant être examinées aux assemblées

Aux assemblées, les porteurs de parts des Fonds seront appelés à examiner les fusions de fonds suivantes :

Fonds en dissolution	Fonds prorogé
Portefeuille des Essentiels actions IPC*	Portefeuille des Essentiels croissance IPC
Portefeuille des Essentiels équilibré ESG IPC*	Portefeuille des Essentiels équilibré IPC

* Des assemblées extraordinaires des porteurs de parts seront tenues à l'égard de ces organismes de placement collectif.

Vous trouverez plus d'information sur les fusions dans la circulaire de sollicitation de procurations, à partir de la page 2. Vous trouverez également plus d'information sur chaque Fonds prorogé dans l'aperçu du fonds de ce Fonds, qui accompagne le présent avis. Au cours des assemblées, ou de leur reprise en cas d'ajournement, seront également examinées d'autres questions qui pourraient y être dûment soumises.

Site Web où sont affichés les documents relatifs à l'assemblée

Nous vous rappelons d'examiner la circulaire de sollicitation de procurations, que vous pouvez obtenir sur le site Web de Counsel, à l'adresse www.ipcportfolios.ca et sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à l'adresse www.sedar.com, avant d'exercer votre droit de vote. Les documents demeureront sur le site Web de Counsel pendant un an après la date de la présente lettre.

Exercice du droit de vote

Vous pouvez exercer vos droits de vote par la poste, par télécopieur, par Internet ou en personne, virtuellement, aux assemblées. Veuillez vous reporter aux instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire de directives de vote pour savoir comment exercer vos droits de vote au moyen d'une de ces méthodes.

Nous demandons aux porteurs de parts qui ont le droit de voter, mais qui ne sont pas en mesure d'assister en personnes virtuellement aux assemblées, d'exercer leur droit de vote en remplissant, en datant, en signant et en retournant le formulaire de procuration par la poste à Proxy Processing, 102-1380, route Rodick, Markham (Ontario) L3R 9Z9 ou par télécopieur à Doxim sans frais au 1 888 496-1548 de sorte qu'il parvienne avant le 2 juin 2023 à 17 h (heure de Toronto). Une enveloppe-réponse affranchie vous a été fournie. Il vous est également possible de voter en ligne à l'adresse www.secureonlinevote.com en inscrivant le numéro de contrôle à 12 chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration et en suivant les instructions simples qui vous seront données sur ce site.

Comment obtenir un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée

Vous pouvez nous demander de vous envoyer un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations par l'un des moyens suivants :

- en transmettant un courriel à Counsel à info@counselservices.com;
- en communiquant avec Counsel sans frais pendant les heures normales de bureau au 1 877 625-9885;
- en nous écrivant au 5015, route Spectrum, bureau 300, Mississauga (Ontario) L4W 0E4.

Avant le 7 juin 2023, un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables de la réception de votre demande. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations avant la date limite pour transmettre votre procuration, soit 17 h (heure de Toronto) le 2 juin 2023, vous devez tenir compte du délai de trois (3) jours ouvrables alloués pour le traitement de votre demande, ainsi que des délais habituels des envois par poste prioritaire suggérés par Postes Canada et envoyer votre demande avant 23 h 59 (heure de Toronto) le 30 mai 2023.

Vous pouvez également demander un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations dans l'année suivant la date de la présente lettre, auquel cas, si nous recevons votre demande après le 30 mai 2023, nous vous l'enverrons dans les 10 jours civils.

**Par ordre du conseil d'administration de Services de portefeuille
Counsel Inc., en qualité de gestionnaire des Fonds**

Par :



Matt Grant
Secrétaire